

Polygala pedemontana

Polygala pedemontana Perrier & B.Verl., Rev. Hort. : 433 (1863)

Polygala comosa Schkuhr subsp. *pedemontana* (Perrier & B.Verl.) P. Fourn.

Polygale du Piémont

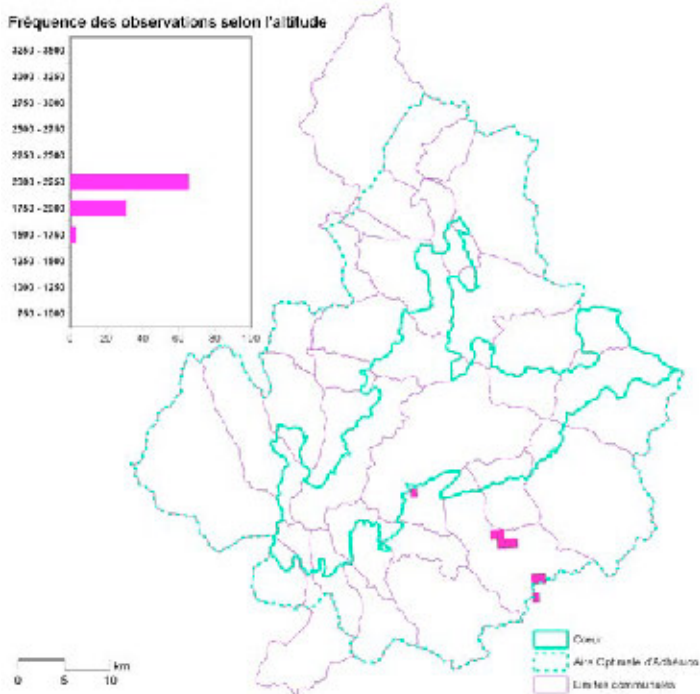
Poligala piemontese

Polygalaceae

Hémicryptophyte

Endémique sud-est alpin

Sans protection réglementaire - LRRRA : vulnérable



© Parc national de la Vanoise - Joël Blanchemain

Éléments descriptifs

Comme tous les polygales, *Polygala pedemontana* présente des fleurs zygomorphes : les pétales sont au nombre de trois, l'inférieur, plus grand, lacinié, frangé, est en forme de carène ; ces pétales sont entourés par trois petits sépales et par deux autres plus grands, colorés, pétaloïdes, en forme d'ailes. Le Polygale du Piémont se distingue des autres espèces recensées en Vanoise d'une part par la hauteur des tiges pouvant atteindre 40 cm, d'autre part par la taille également plus importante des fleurs, de couleur rose vif. En période de floraison ces plantes ne passent pas inaperçues et peuvent difficilement être confondues, même avec *Polygala vulgaris*, dont elles sont parfois considérées comme une sous-espèce.

Écologie et habitats

Le Polygale du Piémont semble être indifférent à la nature chimique du sol. Dans les flores, il est indiqué de l'étage collinéen à l'étage subalpin. En Vanoise, toutes les observations sont localisées à l'étage subalpin entre 1770 et 2240 m d'altitude. De fait, il ne s'observe que dans des milieux non arborés : pelouses et rocailles, toujours en situation bien ensoleillée et chaude. Il pousse par exemple sur les pentes des versants sud en compagnie de *Festuca paniculata* par exemple.

Distribution

Polygala pedemontana est présent dans les Alpes et les Carpates. Pour les Alpes, sa répartition se limite au versant méridional du massif. Il est recensé principalement sur les piémonts italiens, les versants et vallées suisses tournés vers l'Italie (Valais, Tessin) et également en Slovaquie. Il est connu

en France uniquement en Savoie autour du mont Cenis, dans la continuité des populations italiennes. C'est précisément au mont Cenis qu'il a été décrit en 1863 par Eugène Perrier de la Bâthie et Bernard Verlot. Deux ensembles de populations sont actuellement répertoriés sur le mont Cenis : l'un autour des carrières du Paradis et l'autre le long du sentier des Deux-Mille. La population découverte à Termignon (l'Esseillon) en 1999 par un garde-moniteur du Parc semble être composée à la fois d'individus très typiques de *Polygala pedemontana* et de plantes moins caractéristiques dont l'identification reste à préciser.

Menaces et préservation

Bien que très rare en France, le Polygale du Piémont ne bénéficie d'aucun statut réglementaire de protection. Par chance, les populations de cette plante se trouvent presque entièrement dans le périmètre protégé par l'Arrêté préfectoral de protection de biotope du mont Cenis. Parmi les menaces potentielles, un surpâturage ou un pâturage inadapté pourraient être préjudiciables à ces plantes, d'autant plus que les polygales sont réputés être appréciés du bétail. À ce titre, la petite population de Termignon située dans un alpage est particulièrement à surveiller.